

UN TOUR EN SUISSE

HISTOIRE, SCIENCE, MONUMENTS, PAYSAGES

PAR

JACQUES DUVERNEY



ILLUSTRATIONS PAR KARL GIRARDET



TOME I



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—
1866

XIII

Hospenthal. — Économie rurale de la Suisse. — Zones de végétation. — Les pâturages. — Vie des chalets sur les hauteurs. — État de la propriété. — Le fœhn. — Les forêts. — Les terres arables et les vignobles. — Préparation des fromages.

Par le beau soleil de la veille, Hospenthal nous avait paru charmant. Ses maisons étagées à la base du Hühnereck, au confluent des deux premières sources de la Reuss, à l'entrée d'une gorge solitaire et sauvage ; la vieille tour qui s'élève sur le premier gradin de la montagne ; son antique église, que l'on attribue aux Lombards : tout cela, dominé par des hauteurs couvertes de neige, formait un tableau délicieux au milieu de la verte vallée d'Urseren. Mais par la

pluie battante qui nous ramenait de Realp, nous n'avions aucun souci du pittoresque, et nous ne songions guère qu'à trouver un gîte confortable. Le Meyerhof nous offrit à point son hospitalité courtoise et empressée.

Pendant que nous déjeunions avec appétit près d'un bon feu, un jeune homme entra tout ruisselant de pluie, et s'assit près de nous. Grâce à cette intimité qui s'établit promptement entre compagnons d'infortune, nous apprîmes qu'il était élève de l'école d'agriculture de Muri, en Argovie, et qu'il se rendait en vacances à Airolo. Tout en se séchant, il nous demanda la faveur de naviguer de conserve avec nous. Son humeur enjouée nous plut, et pendant que nous savourions ensemble un excellent café, nous le priâmes de nous dire quelques mots sur l'économie rurale de la Suisse, sujet auquel nous étions complètement étrangers.

« Votre peu d'expérience en ces matières ne me surprend point, répondit modestement notre jeune agriculteur, car la Suisse a un régime agricole tout différent de celui des autres contrées de l'Europe. Chez nous, les régions agricoles sont

délimitées, non par des circonscriptions géographiques comme dans les autres pays, mais par la hauteur de chaque point au-dessus du niveau de la mer, et l'altitude a plus d'influence sur la végétation que la nature géologique du sol. On trouve ici toutes les latitudes et tous les climats, depuis la chaude exposition méridionale des Alpes italiennes, où l'oranger fleurit en pleine terre, jusqu'aux glaces éternelles du pôle, et il suffit de monter de la base au sommet des montagnes pour traverser toutes les cultures et tous les climats de l'Europe. En remontant cette échelle, on trouve la Suisse divisée en trois zones principales. La première, celle des vignes et des céréales, correspond au niveau des collines, et commence à deux cents mètres au-dessus de la mer pour s'élever à huit cents. Cet étage inférieur est déjà très-haut en moyenne, car la Suisse tout entière, surtout au nord des Alpes lombardes, forme un massif fortement soulevé au cœur de l'Europe. La seconde zone, celle des forêts, embrasse les premières montagnes, et s'étage depuis huit cents jusqu'à dix-sept cents mètres d'altitude. Enfin la zone des pâturages,

la zone alpine proprement dite, s'étend depuis dix-sept cents mètres jusqu'à la ligne des neiges éternelles, qu'il faut fixer, suivant les expositions, à deux mille six cents ou six cent cinquante mètres de hauteur. Vous comprenez bien qu'il ne s'agit point ici de limites nettement tranchées : j'ai voulu seulement marquer ce qui caractérise chaque région agricole.

« La Suisse contient une surface d'environ quatre millions d'hectares, dont un tiers est occupé par les eaux, les routes, les rochers inabordable et les glaciers ; un autre tiers par les pâturages ; un sixième par les forêts, et un sixième par les terres cultivées et les vignobles. Nulle part la proportion du terrain destiné au bétail n'est aussi considérable.

« Puisque nous sommes ici dans un des villages les plus hauts de la Suisse, au milieu des pâturages alpestres, je vous parlerai d'abord de la zone supérieure.

« L'étendue des pâturages diminue chaque année, et elle n'est déjà plus à beaucoup près ce qu'elle était autrefois. Il faut en attribuer la cause à l'action permanente des agents météo-

rologiques. Les pluies, la fonte des neiges, les avalanches ravinent le sol et déchaussent les rochers; les rochers les plus durs s'effritent, s'éboulent, et couvrent les herbages de leurs débris. En outre, le déboisement refroidit le climat, et le niveau de la végétation descend pour faire place aux neiges permanentes. En même temps que les cimes s'abaissent, le mouvement éternel des eaux entraîne tout avec lui pour former au fond des lacs de nouvelles couches. Cette diminution des pâturages a pu être mesurée directement par la comparaison du nombre de têtes de bétail que nourrissait autrefois chaque alpage, avec celui qu'il nourrit aujourd'hui. C'est ainsi que l'Oberhasli, qui nourrissait trois mille six cent cinquante vaches en 1786, n'en nourrit plus aujourd'hui que deux mille trois cents. Il y a là un danger sérieux auquel il est urgent de remédier par des reboisements intelligents, l'épierrement annuel des herbages, et l'établissement de murs pour retenir les terres.

« Pour faire vivre toute l'année le nombreux bétail qui est la richesse presque unique des cantons montagneux, et qui s'élève à plus d'un

million et demi de têtes, les herbages sont divisés en deux catégories bien distinctes : les prés à faucher et les pâturages alpestres. Les premiers s'étendent autour des villages et forment ces pelouses que vous admirez; les seconds ne se trouvent que sur les hauteurs, et on les appelle *alpages*. Il y a trois sortes d'alpes : les alpes de mai, que la neige abandonne dès les premiers beaux jours, et qui nourrissent les troupeaux pendant un mois entier avant leur départ pour la montagne; les alpes à vaches, qui montent jusqu'à deux mille mètres; et les alpes à moutons, qui s'élèvent jusqu'à la limite des neiges éternelles, et où, au bord des abîmes, sur des pentes à pic, à des hauteurs vertigineuses, la chèvre et le mouton vont disputer au chamois les derniers produits de la végétation. C'est là qu'il faut chercher les troupeaux pendant l'été. Quand on traverse les gorges de nos montagnes, on entend quelquefois au-dessus de soi, à des hauteurs si grandes que les sapins paraissent des arbrisseaux, le tintement argentin d'une clochette lointaine. On trouve même des pâturages à moutons complètement isolés au milieu des

glaciers, qui les environnent de toutes parts, semblables à des îles de fleurs au sein des vagues solidifiées d'une mer polaire. Il y a plus encore : certains alpages sont d'un abord tellement difficile, qu'il faut y porter les moutons à bras d'homme.

« Comment l'homme tire-t-il parti des richesses que la nature lui donne d'une main si parcimonieuse ? En général les prés à faucher sont traités avec intelligence. On les irrigue largement, grâce aux milliers de ruisselets qui descendent de toutes les hauteurs, et dans chaque prairie on voit courir au fond des petits canaux cachés par les herbes une eau vive et murmurante. Ces prairies sont engraisées deux fois, car la bonne saison est courte, et il faut hâter la végétation. C'est là qu'on récolte en deux coupes le foin qui doit nourrir le bétail pendant l'hiver.

« La rentrée des foins est la fête des vallées, comme chez vous les vendanges. Quand cette première récolte est assurée, de joyeux repas réunissent les faucheurs. Le foin est délicieux ; il a une odeur aromatique qui parfume tout le

fenil, et promet au lait des qualités supérieures. Dans les cantons pluvieux, on le suspend sur des perchoirs pour le soustraire aux humides émanations du sol et le faire sécher plus vite. Une autre fête des hauts cantons, c'est le départ pour les alpes, fête attendrie et mêlée d'adieux ; car ceux qui partent s'exilent pour quatre mois au sein des pics neigeux. La caravane s'élève lentement à travers les prairies verdoyantes et les noirs sapins : en tête marchent fièrement les deux vaches conductrices, faisant sonner leur clochette, suivies de toutes les autres vaches. Le taureau porte attachée entre les cornes la chaudière pour cuire le lait. Tout autour de ces animaux paisibles bondit la bande indisciplinée des chèvres. Puis viennent les petits bergers, sonnante de la trompe ou faisant retentir d'une voix de fausset leur *ranz* aux trilles interminables, et enfin le *senn* ou pâtre principal. On s'arrête d'abord à l'étage inférieur, où croît l'herbe la plus précoce, et où s'élève la *sennhutte* ou chalet grossier des hauteurs.

« Si vous n'avez pas visité les chalets des bergers, vous ne pouvez vous représenter la

sauvage simplicité de ces refuges. Figurez-vous une hutte de pierres brutes superposées, couverte de dalles. Point de fenêtre, point de cheminée, point de meubles : l'intérieur se compose d'une grande place où se fait le fromage, et d'une étable pour les porcs, au-dessus de laquelle on étend le foin qui sert de couche aux bergers. Le personnel attaché à un troupeau de trente vaches à lait se compose de quatre personnes : le senn, qui dirige la préparation des produits; l'aide, qui s'occupe du fromage de chèvre; le commissionnaire, qui descend dans la vallée chercher les provisions; et enfin le jeune pâtre, qui suit tout le jour le bétail. •

« Les vaches appartiennent d'ordinaire à différents propriétaires : le lait est mis en commun et partagé, à la fin de la saison, d'après le nombre de vaches que chacun possède et en raison du lait que donne chacune d'elles. Deux ou trois fois pendant l'été, les coïntéressés montent ensemble sur l'alpe, et constatent en présence les uns des autres le produit de chaque bête, pour éviter les contestations. C'est le même principe d'association que celui de *fruiteries* ou *fromageries*,

si répandues dans le Jura et dans les cantons de Vaud et de Fribourg.

« La vie des bergers dans les solitudes alpestres est d'une simplicité toute primitive. Du lait, du fromage, un peu de riz ou de farine de maïs, et du pain vieux de six mois : voilà leur ordinaire. Par le beau temps, le travail n'est pas rude ; il consiste à traire les vaches deux fois par jour, à transformer le lait en beurre ou en fromage, et à surveiller le troupeau. Mais par le mauvais temps, tout change. Quand l'orage éclate sur les hauteurs, que la grêle, la neige et le vent fouettent l'alpe avec furie, et que les éclats du tonnerre se répercutent dans les rochers, les troupeaux s'épouvantent, les vaches fuient au hasard, la queue dressée, l'œil hagard, droit devant elles, et souvent se précipitent dans les abîmes : il faut alors que les bergers arrêtent ces animaux éperdus, les calment et les ramènent dans les refuges, au péril de leur propre vie.

« Quand le troupeau a mangé toute l'herbe qui croît à la hauteur du chalet, il monte d'un étage, et trouve dans cette région plus froide une végétation plus tardive et une nourriture

plus tendre. Ainsi, s'élevant toujours plus haut à mesure que la zone inférieure est rasée et que la saison avance, il arrive à la fin de l'été à la limite des pâturages, où il trouve les plantes les plus aromatiques et les plus riches en lait crémeux, avec une multitude de sources pour se désaltérer. Arrivées à l'extrémité de leur domaine, vers la fin du mois d'août, les vaches commencent à descendre, chassées peu à peu par la neige. Elles s'arrêtent quelques jours à chaque étage pour profiter des pousses récentes, et rentrent enfin dans les alpes de mai, jusqu'à ce que l'hiver les confine pour six à sept mois dans leurs étables, où la prévoyance de leurs maîtres a entassé le foin des prairies inférieures.

« Au-dessus des alpes à vaches s'élèvent les alpes à moutons; elles sont sur des pentes si rapides, sur des escarpements si dangereux, qu'on n'ose y aventurer les bêtes à cornes. La neige n'abandonne ces pâturages qu'au commencement de juillet, et la végétation n'y acquiert qu'un faible développement. Les espèces sont représentées par des variétés naines, et les

arbres même atteignent à peine la taille de trois centimètres. C'est là que les moutons vivent en plein air, sans abri pour la nuit. Le berger doit parfois conduire son troupeau dans des solitudes si sauvages et si écartées, qu'il reste plusieurs semaines sans voir personne. Ailleurs les moutons sont complètement abandonnés à eux-mêmes, et vivent, pour ainsi dire, à l'état sauvage; un berger va seulement de temps en temps leur porter le sel dont ils ont besoin.

« Généralement l'étendue des alpages est proportionnée à celle des prés à faucher, et reçoit pendant l'été autant d'animaux que le foin récolté peut en nourrir l'hiver. C'est là la condition essentielle d'une bonne administration des herbages. Mais là où les prés supérieurs dominent, comme dans les Grisons, les propriétaires qui n'ont pas assez d'animaux pour en tirer parti les louent à des bergers lombards de la province de Bergame; ceux-ci amènent plus de quarante mille moutons, pour lesquels ils paient aux communes de quarante centimes à un franc cinquante par tête. C'est un spectacle curieux de rencontrer parmi les glaciers de l'Engadine ces bergers ber-

gamasques, au teint brun, aux longs cheveux noirs bouclés, et au chapeau calabrais.

« En dehors des trois espèces d'alpages, il est encore certains escarpements si périlleux que le mouton même ne s'y aventure pas. Mais le montagnard s'y aventure, la faux à la main, pour faire la récolte de ce *foin sauvage*. C'est le 13 août seulement que chacun peut conquérir l'usufruit de ce domaine aérien : au lever du soleil, chacun est accroché à sa pente, et célèbre sa victoire sur la corne des Alpes. Le foin récolté est lancé dans la vallée, ou, si la situation des lieux ne le permet pas, on attend que la neige ait comblé tous les ravins pour le descendre des hauteurs : exercice plein de péril, mais plein de gaieté.

« Si la culture pastorale de la Suisse est singulière, l'organisation de la propriété ne l'est pas moins. Très-peu d'alpages appartiennent à une seule personne ; presque tous sont des biens communs ou indivis, appartenant soit aux communes, soit à des groupes de particuliers. Ces derniers alpages sont censés contenir autant de parts qu'ils peuvent nourrir de vaches, et chacune de

ces parts forme une propriété indéterminée qu'on a la faculté de vendre ou de louer. Les copropriétaires se réunissent une fois par an pour nommer un directeur de l'alpe, *alpenmeister*, et pour régler les travaux d'entretien ou de défense qui sont à exécuter. Chaque alpe a son règlement, auquel les coïntéressés sont tenus de se soumettre, car l'exploitation commune de ces sortes de biens paraît seule possible.

« En parlant des hauts pâturages des Alpes, je ne puis oublier le curieux phénomène météorologique qui en favorise l'exploitation. Je veux parler du vent du sud, qu'on appelle le *fœhn*; c'est le courant d'air chaud qui prend naissance sur les sables brûlants du Sahara, épouvante les caravanes en Afrique sous le nom de *simoun*, traverse la Méditerranée, énerve les populations italiennes, qui maudissent le *siroco*, et, franchissant les Alpes, arrive en Suisse comme un bienfaiteur. C'est le *favonius*, ou vent du midi, que chantait Horace :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni,

et il produit toujours le même effet. Au prin-

temps, il fond les neiges avec une rapidité prodigieuse, quoiqu'elles soient entassées en masses énormes. Il amène avec lui une chaleur de vingt-cinq à trente degrés, échauffe l'air, chasse les nuages, et donne à l'atmosphère une sérénité admirable. Sous son influence, l'épaisse couche glacée qui couvrait la terre se liquéfie bientôt, et mille filets d'eau vont grossir les torrents longtemps muets et enchaînés, qui reprennent leur course et leurs sourds grondements. Tout renaît sous ce souffle tiède, tout verdit; l'herbe pousse, les fleurs s'ouvrent et les troupeaux bondissent joyeusement hors de l'étable. La nature entière s'épanouit comme si une fée bienfaisante l'avait touchée de sa baguette magique. Le fœhn fait plus d'effet sur la neige en un jour que le soleil en huit, et il en fond d'un mètre à un mètre cinquante en vingt-quatre heures, car il agit nuit et jour. Il est certain que, sans l'influence de ce courant d'air brûlant, la neige se maintiendrait tout l'été sur les hautes Alpes, et que les glaciers, s'augmentant sans cesse, envahiraient bientôt toutes les vallées. Mais si le fœhn est le bon génie de la Suisse, il exerce aussi,

dans ses jours de fureur, d'épouvantables ravages. Malheur à vous, s'il vous rencontre sur les lacs dans de fragiles embarcations ! Il y a des jours néfastes où il brise les arbres les plus forts, enlève les toits et soulève les flots comme une tempête. Sous ce souffle brûlant tout se dessèche, et les charpentes des maisons prennent feu à la plus faible étincelle. C'est ainsi que toute la ville de Glarus vient d'être réduite en cendres en 1861. D'après les règlements de nos cantons, quand le fœhn souffle, tous les feux doivent être éteints, et on ne peut pas même cuire ses repas : mille catastrophes nous ont montré la sagesse de ces lois sévères.

« Au-dessous des pâturages viennent les forêts. C'est là surtout qu'on peut étudier, d'étage en étage, l'influence de l'échelle des altitudes, qui détermine presque uniquement en Suisse le mouvement de la végétation. Le premier arbre qu'on trouve immédiatement au-dessous de la région des neiges éternelles est le sapin rampant. A côté des rhododendrons il étale sur le sol ses branches ramifiées, qui recouvrent d'un manteau de verdure les parois escarpées des

montagnes, et se projettent au-dessus des précipices en suivant les pentes du terrain. Il s'accroche dans les fentes des pierres, se couche, se tord, et n'élève enfin sa tige qu'à deux à trois mètres de hauteur. A soixante et quelques mètres plus bas commencent à se montrer deux espèces d'arbres précieux : l'arole, qui demande cinq à six siècles pour former un beau fût; et le mélèze, qui croît extrêmement vite. Ces deux arbres résineux, fortement implantés dans les rochers, résistent à tous les ouragans sur les escarpements les plus exposés, supportent bravement le poids des neiges, et se plaisent au milieu des frimas d'un hiver de huit mois et dans l'air raréfié des hautes chaînes. Après eux viennent l'épicéa, le sapin argenté et le pin sylvestre. Ce sont les résineux qui constituent en Suisse la beauté du paysage; ce sont eux aussi qui font la richesse du montagnard, en lui fournissant les matériaux de son habitation, son chauffage, ses meubles, ses outils. Sans ces arbres précieux les hautes vallées des Alpes seraient inhabitables.



Intérieur de chalet.